

Sciences



MASTER

De la Conception à l'Industrialisation des Produits Alimentaires (CIPA) Parcours Innovation et Transfert Industriel en Agro Alimentaire (ITAA)

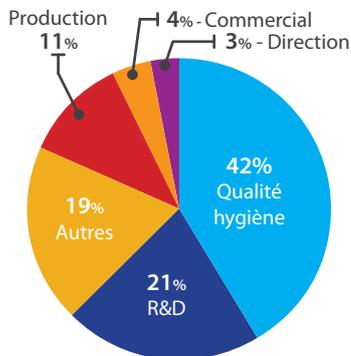
Le parcours M2 CIPA est ouvert en alternance sous contrat de professionnalisation et d'apprentissage

CODE : 37026 - Nombre de places disponibles : 16

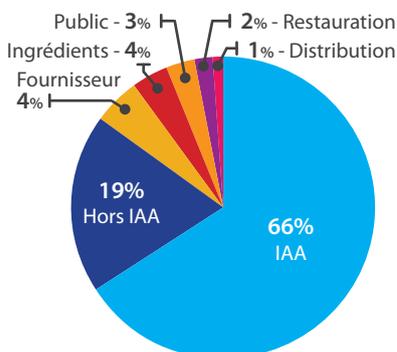
LES DÉBOUCHÉS APRÈS LE MASTER

Enquête 2013

Les fonctions occupées par les diplômés



Secteurs d'activités



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des cadres professionnels dans le domaine agroalimentaire, dotés d'une double compétence technologique et organisationnelle et capables de :

- Prendre en charge des projets de recherche et de développement en entreprise et conduire des activités de transfert industriel
- Conduire des fonctions d'assistant ou de responsable en contrôle qualité

CONDITIONS D'ACCÈS

FORMATION INITIALE

▪ MASTER 1

La première année du Master est accessible aux étudiants titulaires de Licence Biologie, Biochimie ou une Licence équivalente.

L'admission définitive est subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à un entretien et cet accès est aussi conditionné par la capacité d'accueil limitée (CAL).

▪ MASTER 2

Est accessible :

- De plein droit aux étudiants ayant réussi la première année du Master agroalimentaire,

mention : Nutrition, Sciences des Aliments de l'Université d'Artois

- Sur dossier aux étudiants titulaires de la première année du Master agroalimentaire avec la mention Nutrition, Sciences des Aliments ou autre Master équivalent d'une autre université et sous réserve d'acceptation du dossier de candidature.

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : tél. 03 21 79 17 07 - fcu-fare-lens@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : tél. 03 21 60 60 59 - fcu.pac@univ-artois.fr

L'admission définitive du candidat n'est prononcée qu'après un entretien qui permet d'évaluer la cohérence entre ses motivations et les objectifs de son projet professionnel.



RYTHME DE LA FORMATION

(calendrier non contractuel)

Master 1

Rentrée en septembre et stage en entreprise sous convention de stage de 3 à 6 mois (début avril)

Master 2

Rentrée en septembre

Entreprise 37-38
Université 39-41
Entreprise 42-45
Université 46-49
Entreprise 50-53
Université 1-4
Entreprise 5-9
Université 10-13
Entreprise 14-14
Université 35-36

Le Master est réalisé en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage (CDD ou CDI). Le contrat permet à l'étudiant d'effectuer sa formation en alternant les cours de 4 semaines à l'université d'Artois et une immersion en entreprise de 4 semaines (Septembre à fin Mars). Le rythme d'alternance proposé garantit un suivi en continu des projets de l'entreprise et permet une mise en pratique des enseignements théoriques. A partir du 01er Avril, les alternants occupent leurs postes à temps plein (100 %) en entreprise. Pour les étudiants en Master 1 et 2, l'expérience professionnelle peut être réalisée en France ou à l'étranger. Le master fait l'objet de trois co-diplomaties (Maroc, Tunisie)

Le contrat de professionnalisation/contrat d'apprentissage permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, pour le contrat de professionnalisation et de 27% à 100% pour le contrat d'apprentissage, selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat de professionnalisation/contrat d'apprentissage vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés



LES COMPÉTENCES ACQUISES

La formation résulte d'un partenariat très étroit entre l'Université d'Artois et le Centre de Ressources Technologiques pour les Industries Alimentaires (ADRIANOR) qui participe activement à la formation des étudiants. La formation du Master a pour but d'approfondir les compétences des étudiants dans les domaines suivants :

- Conduite d'un projet R&D
- Caractérisation physico-chimique, nutritionnelle, organoleptique et rhéologique des aliments
- Méthodes d'analyse des données et d'interprétation des résultats
- Formation générale à la communication et à la connaissance de l'environnement professionnel

Pour les alternants, une expérience concrète du monde de l'entreprise agroalimentaire, de ses enjeux et stratégies pour innover et ce en plus des acquis obtenus au sein du centre Adrianor. L'alternance représente alors un cadre pour renforcer les compétences d'ordre général obtenues en formation mais aussi pour acquérir des compétences spécifiques voire une expertise propre(s) à chaque poste / fonction occupé(e) durant la formation du master agroalimentaire.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Programme thématique adapté à la demande industrielle

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none">▪ Biochimie alimentaire▪ Normes et qualité▪ Marketing▪ Transformation des produits alimentaires d'origine animale▪ Techniques analytiques de détermination de la qualité des aliments	<ul style="list-style-type: none">▪ Technologies alimentaires▪ Gestion de Projet▪ Anglais▪ Transformation des produits alimentaires d'origine végétale▪ Analyse des données appliquées à la caractérisation des produits alimentaires▪ Stage en entreprise en France ou à l'étranger (3 à 5 mois) sous convention de stage
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none">▪ Formulation▪ Plans d'expériences▪ Performance industrielle▪ Monographie	<ul style="list-style-type: none">▪ Projet R&D▪ Outils de maîtrise de la qualité▪ Anglais▪ Stage en entreprise- Jusqu'à 1 an de contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage (CDD, CDI)

SPÉCIFICITÉS

- Partenariat très étroit avec l'ADRIANOR qui possède une expertise de haut niveau (depuis plus de 25 ans) dans le domaine agroalimentaire et un réseau de partenaires assez large dans la région.
- Le centre Adrianor :
 - Participe activement dans la formation et l'encadrement des étudiants
 - Met à la disposition des étudiants, tout au long de leur formation, des équipements de taille pilote et une mini-usine leur permettant d'intégrer dans leurs cursus toutes les problématiques relatives au changement d'échelle de productions ou de transformation des aliments
- Les cours se déroulent dans les locaux de l'ADRIANOR (Centre de Ressources Technologiques pour les Industries Alimentaires; www.adrianor.com) au contact direct et permanent du monde industriel.

ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES

Le Master CIPA, Parcours ITAA s'appuie sur les compétences et les équipements de haute technologie disponibles au Laboratoire Régional en Agroalimentaire et Biotechnologie : Institut Charles VIOLLETTE Site-Artois (Unité Mixte Transfrontalière – UMRt BIOECOAGRO INRAe 1158) et au centre ADRIANOR : Spectrofluorimètre, Spectromètre infrarouge (Proche et moyen), microscope moyen infrarouge, chromatographie en phase liquide couplée à un spectromètre de masse, chromatographie en phase gazeuse couplée à un spectromètre de masse texturomètre, rhéomètre, microtomographe à rayon X, microscope électronique à balayage, micro-DSC, etc.

CONTACTS

Responsable de la formation : Romdhane Karoui
Tél. 33 (0)3 21 24 81 03 - romdhane.karoui@univ-artois.fr

Service scolarité : Aurore ATMANIA
Tél. + 33 (0)3 21 79 17 44 - aurore.atmania@univ-artois.fr

